

LA COURSE DU MARAIS

DIMANCHE 6 OCTOBRE

SAINT-OMER

11^e édition

www.coursedumarais.fr



5km

support de la 1/2 finale
du championnat de France

10km

qualificatif
au championnat de France

350m . 700m . 1,2km . 2,4km . 5km . 10km

Informations : 06 46 66 15 70

ORGANISÉE PAR :



Pas-de-Calais
Mon Département



La Course du marais, dont la 11^{ème} édition se tient cette année, se compose de deux parcours : l'un de 5 km et l'autre de 10 km. Des courses de 350m à 2 km sont également prévues pour les jeunes.

Dimanche 6 octobre, enfillez vos baskets et venez vous dépasser lors de la Course du marais !

HORAIRES DES COURSES

Les années de naissance avec la catégorie correspondante tiennent compte du changement des catégories au 1^{er} septembre 2024

9h	Marche Familiale UNICEF	Ouvert à tous	MF	5 km
9h15	Minimes à Masters	2011 et avant	MF	5 km
9h35	Cadets à Masters	2009 et avant	MF	10 km
11h05	Benjamins & Benjamines	2012/2013	MF	2400 m
11h25	Poussines	2014/2015	F	1200 m
11h35	Poussins	2014/2015	M	1200 m
11h45	Éveil Athlé	2016/2017/2018	F	700 m
11h55	Éveil Athlé	2016/2017/2018	M	700 m
12h05	Baby-athlé	2019 et après	F	350 m
12h15	Baby-athlé	2019 et après	M	350 m

LES DÉPARTS DES COURSES JEUNES S'EFFECTUENT PLACE DE LA GHIÈRE
LES DÉPARTS DES 5 ET 10 KM S'EFFECTUENT RUE DE LA POISSONNERIE

INSCRIPTION

MUNISSEZ-VOUS :

- Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Pour les participants majeurs : une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.
- En ce qui concerne les mineurs, possibilité de fournir en lieu et place du certificat médical un questionnaire de santé où il sera répondu « NON » à toutes les questions.

Ce questionnaire est disponible sur le site internet de la Course du Marais et peut être demandé par mail à l'adresse suivante : evenements@lhdfa.fr

FINALISEZ-LA :

- Pour l'ensemble des courses : en ligne sur le site de la Course du Marais (onglets inscriptions) : <https://coursedumarais.fr/>
- Pour les courses jeunes : bulletin papier à envoyer ou déposer à M. WATELLE, 81 rue du Vincq 62910 Houlle, jusqu'au 3 octobre au plus tard

BULLETIN D'INSCRIPTION UNIQUEMENT POUR LES COURSES JEUNES

(à remplir lisiblement)

Nom :Prénom :

Genre : F M Date de naissance :

Adresse :

Ville :Code Postal :

Club :

N° de licence FFA :Tél :

Email (en majuscule) :@.....

Course choisie :

Nom de l'école (indispensable pour le challenge des établissements scolaires) :

.....

Signature du coureur

Signature des parents

**N'oubliez pas de joindre votre questionnaire santé où il sera
répondu « NON » à toutes les questions.**

*Droit à l'image : Sauf avis contraire, vous autorisez les organisateurs à utiliser les photos,
films ou tout autre enregistrement de la course sur lequel vous pourriez figurer.*



MARCHE FAMILIALE UNICEF – 5KM

article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

11 Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

21 Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité »

Le Sport est un droit pour tous les enfants.

« Pour grandir et se développer, un enfant a besoin de temps libre pour jouer, courir, faire du sport, imaginer, créer... Ce droit permet à l'enfant de se divertir et de grandir dans un climat heureux. Il permet de réaliser d'autres droits, par exemple le droit d'être entendu, le droit à l'éducation. Il favorise le développement de l'enfant et sa concentration à l'école. (...) »

Courons ensemble !

Une marche familiale d'environ 5 km est organisée au profit de l'UNICEF. Les frais d'inscription d'un montant de 3€ (gratuit pour les enfants) seront intégralement reversés à l'UNICEF. Inscription et départ Place de la Ghière à 9h.

- Retrouvez le stand de l'UNICEF sur la place de la Ghière le jour de la course Mettez-vous aux couleurs de l'UNICEF ! Chaque enfant participant est invité à porter un t-shirt bleu pour l'occasion

Clôture des inscriptions en ligne le jeudi 3 octobre pour les courses 5 ET 10km à 23h59

REMISE DES DOSSARDS

Le dimanche 6 octobre, Place de la Ghière à partir de 7h

RÉSULTATS

Les résultats du 5 et du 10 km seront consultables sur le site <https://coursedumarais.fr/>, sur celui du challenge CAPSO : <https://challenge-capso.jimdosite.com> et sur celui de la Ville de Saint-Omer : www.ville-saint-omer.fr

RÉCOMPENSES

- Un t-shirt sera remis à tous les participants du 5 et du 10 km
- Un lot souvenir sera remis à tous les coureurs des autres courses

CHALLENGE ÉCOLES

Comme les années précédentes, les écoles les plus représentées (proportionnellement au nombre d'élèves) seront récompensées par des bons d'achat valables chez DEFIS SPORT. Alors n'oubliez pas d'indiquer l'école de votre enfant en l'inscrivant !

CHALLENGE CAPSO

Le 10 km de la Course du Marais fait partie du Challenge CAPSO « Courir Autour du Pays de Saint Omer ». La remise des récompenses aura lieu à ECQUES le samedi 23 novembre à 16h. Tous les participants à l'une des courses du challenge y sont conviés et recevront un lot souvenir. Les classements seront effectués en fonction des catégories d'âge au 1^{er} septembre 2023.

<https://coursedumarais.fr/> / www.ville-saint-omer.fr / www.facebook.com/villedesaintomer

Par téléphone : 06.46.66.15.70 (Lucas PRUVOST)

Par e-mail : evenements@lhdfa.fr

Attention ! Clôture des inscriptions en ligne pour le 5 et le 10km le jeudi 3 octobre à 23h59

Remise des dossards le dimanche 6 octobre sur la Place de la Ghière à partir de 7h

INSCRIPTION POSSIBLE LE JOUR DE LA COURSE UNIQUEMENT POUR LES COURSES DE JEUNES

ATHLETIC CLUB AUDOMAROIS



SAINT-OMER



VILLE DE
SAINT-OMER



Région
Hauts-de-France

62 Pas-de-Calais
Mon Département



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

